

# Tarifs en EHPAD

(Établissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante)

## Hébergement & dépendance

Résidence	Forfait		Prix de journée au 01/05/2023	
			Chambre simple	Chambre double
<b>Magnolias</b>	<b>Hébergement</b>	> 60 ans	74,57 €	67,12 €
		< 60 ans (personnes handicapées ou en dérogation d'âge)	96,09 €	85,56 €
<b>Jean de Luxembourg</b>	<i>Réservation*</i>	> 60 ans	48,12 €	41,31 €
		< 60 ans	64,72 €	64,72 €
<b>Dépendance</b>		GIR 1-2	23,89 €	
		GIR 3-4	15,16 €	
		GIR 5-6	6,43 €	

Tarifs également disponibles sur [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr) et [www.viatrajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire](http://www.viatrajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire)

### Forfait réservation à régler :

- 7 jours après la notification par tout moyen de la décision d'acceptation de l'entrée (si l'entrée n'est pas effective)
- à compter du 4<sup>ème</sup> jour en cas d'absence pour hospitalisation ou d'une sortie temporaire (permissions, vacances)

Nota Bene: L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) étant versée directement à l'établissement, seul le montant correspondant au tarif du GIR 5 et 6 restera à la charge de l'Hébergé (pour les résidents dont le domicile de secours se situe dans le Nord).

**Lorsque le tarif hébergement est fixé après le 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours par le Président du Conseil Général du Nord**, l'établissement continue à facturer les premiers mois de l'année sur la base des tarifs de l'exercice précédent.

À réception de l'Arrêté du Conseil Général, il n'y a pas de rétroactivité du prix en fonction du nouveau tarif. Cependant celui-ci intègre l'évolution des coûts inhérents et non pris en compte en début d'année. Le nouveau tarif correspond donc au coût annuel divisé par les mois sur lequel il est appliqué. Ces tarifs sont appliqués jusqu'à réception des arrêtés de prix de journées de l'année suivante.



## Prestations téléphone, internet et accompagnant

Vous devez demander **l'ouverture (et la clôture) des prestations** téléphone, Internet ou accompagnant **auprès de l'hôtesse d'accueil du rez-de-chaussée**, aux horaires d'ouverture.

- Assurez-vous au préalable du numéro de votre chambre.
- Il vous est demandé de payer à l'avance le règlement de chaque prestation.
- Le crédit peut être réapprovisionné à tout moment selon vos besoins.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour un reliquat.



### Téléphone (seul) (au 01/01/2024)

Mise à disposition de la ligne	Forfait téléphonique	Facturation des communications
<b>5,00 €</b>	<b>10 €</b> = 5,00 € de mise à disposition + 5,00 € de communication	<b>0,11 € TTC / minute</b>



### Repas & lit accompagnant

(au 01/01/2024)

**(sous réserve** des possibilités offertes par le service).

Il vous faut

**impérativement**

**réserver** votre repas au minimum **4 jours à l'avance (rapprochez-vous de l'accueil).**

Tarifs accompagnants	
Petit déjeuner	<b>3,00 €</b>
Repas sans alcool (midi ou soir)	<b>10,00 €</b>
Repas avec vin ou bière (midi ou soir)	<b>12,00 €</b>
Lit accompagnant	<b>5,50 €</b>
Forfait nuit + petit déjeuner + 1 repas sans alcool	<b>16,00 €</b>
Forfait nuit + petit déjeuner + 1 repas avec vin ou bière	<b>18,00 €</b>